



CREATERRA
Partenaire de votre Patrimoine

Panta Rhei

Rien n'est permanent sauf le changement

Citation

« Qui dans ses jugements trop se précipite,
vers un prompt repentir court encore plus vite. »

Publilius Syrus (85 AC - ?)

Juillet 2018, n°63 - Trimestriel

Editorial

La guerre commerciale USA – reste du monde : qu'en est-il vraiment ?

L'une des promesses de campagne de Donald Trump, alors candidat aux élections présidentielles américaines, était de rétablir une balance commerciale plus équilibrée vis-à-vis de la plupart de ses partenaires commerciaux.

Il s'insurgeait du fait que les partenaires commerciaux étrangers avaient un accès facile et faiblement taxé au marché américain alors que les entreprises américaines devaient non seulement payer des droits de douane exorbitants s'ils voulaient vendre leurs produits à l'étranger mais aussi parfois suivre un véritable parcours du combattant, notamment pour pénétrer le marché chinois.

Essayons de comprendre ce sujet potentiellement délicat ainsi que ses conséquences pratiques pour le commerce international et l'économie mondiale en général.

La balance commerciale américaine est, en effet, déficitaire vis-à-vis de nombreux pays ou régions : on peut citer entre autres la Chine, le Canada, le Mexique et la zone EURO.

Que ce soit dans le but d'accéder en nombre à des produits bon marché de grande consommation (provenant de Chine) ou à des produits de standing (comme les voitures allemandes ou les produits de luxe des grandes marques européennes), le consommateur américain n'hésite pas à mettre la main au portefeuille.

Au plus la santé de l'économie US est bonne, au plus les américains importent de tels produits.

Il s'avère exact que les droits de douane que les américains imposaient à l'importation des produits étrangers étaient, jusqu'à présent et dans la plupart des cas, inférieurs à ce que ces mêmes pays imposaient sur les produits américains.

Dans le passé, ce déséquilibre avait été régulièrement abordé par l'administration américaine avec

ses homologues étrangers mais sans jamais obtenir de grands ajustements, il faut l'admettre.

Cet état de fait était-il réellement néfaste pour l'économie américaine ? Pas vraiment.

Donald Trump peut crier au loup, cette situation n'a pas empêché les USA de ramener le taux de chômage à des niveaux historiquement bas.

De grandes sociétés internationales ont établi des usines aux Etats-Unis pour optimiser leur processus de fabrication et de distribution et ainsi contribuer au plein emploi américain.

Récemment, les Etats-Unis ont décidé d'appliquer 25% de droits de douane sur l'acier et 10% sur l'aluminium.

Ils menacent d'imposer une taxe de 20% sur l'importation des voitures européennes (et forcément sur les voitures allemandes très appréciées par les consommateurs américains).

En réaction, les Européens vont taxer l'importation de produits américains prisés tels que les motos Harley Davidson, les jeans ou le bourbon (tout un symbole).

Mais alors, pourquoi le président américain semble-t-il si fâché ? Plusieurs raisons peuvent être avancées :

- il avait promis de rendre à l'Amérique sa grandeur, de la favoriser au niveau des affaires afin de soulager un électorat échaudé par des gouvernements précédents peu à l'écoute de ses problèmes (le Midwest, le Wisconsin ou encore le Minnesota ont par exemple vu leurs industries s'affaiblir dans les domaines de l'acier, de l'automobile et d'autres industries lourdes). Mais n'est-ce pas démagogique d'en remettre la faute aux seules importations ?
- formellement parlant, les déséquilibres sont réels. Mais est-ce la faute des sociétés étrangères si elles vendent des produits

Dans ce numéro :

Economies - Marchés -
Stratégie : les tendances 2

Asset allocation 3

Indices 3

GDPR 4

parfois plus attirants que ceux produits aux Etats-Unis?

- la Chine a souvent profité d'un manque de poigne des équipes présidentielles US pour accéder à de nombreuses technologies américaines sans véritable contrepartie. Sous le prétexte d'une administration chinoise complexe et rigide, les sociétés américaines ont éprouvé les pires difficultés à vendre leurs produits en Chine alors qu'au même moment, les produits Made in China se vendaient comme des petits pains aux Etats-Unis.

Sur ce point, on ne peut pas donner tort à Donald Trump. Mais la Chine et les USA ne sont-ils pas condamnés à s'entendre? N'ont-ils pas besoin l'un de l'autre? (plus de 20% de la dette américaine est dans les mains de la Chine!).

Faut-il s'inquiéter de cette situation?

Si Trump n'a pas tout à fait tort sur le fond, il s'y prend particulièrement mal sur la forme; probablement intentionnellement.

Il veut redonner la fierté aux Américains, soit, mais en faisant fi de celle de ses partenaires commerciaux. Quand on sait à quel point sauver la face est essentiel dans la culture

chinoise, on peut se poser des questions sur la tactique utilisée.

Je pense que l'équipe dirigeante américaine met une pression maximale pour obliger ses interlocuteurs à accepter des compromis. Cette démonstration de force sert notamment à conforter l'électorat de Trump à l'approche des élections du Congrès de mi-mandat.

Les effets actuels des premières mesures américaines sont encore très limités.

A mon avis, les parties finiront par trouver un terrain d'entente plus raisonnable.

Une véritable guerre commerciale qui isolerait les Etats-Unis serait tout aussi néfaste pour eux-mêmes que pour le reste du Monde. Et ce n'est pas de cette manière que l'Amérique retrouvera sa grandeur et conservera une économie en bonne santé, que du contraire.

Le protectionnisme américain amorcé à la fin des années 20 est encore cité aujourd'hui dans les meilleures écoles de commerce et de management américaines comme le pire exemple à ne surtout pas reproduire ...

Charles BOK
Associé-Directeur

Economies - Marchés - Stratégie: les tendances

Après un premier trimestre compliqué, les marchés ont redressé la tête début avril jusque mi-mai pour reprendre ensuite une tendance négative. Celle-ci est principalement la conséquence de l'escalade du conflit commercial initié par le Président américain. Comme vous l'avez lu dans notre éditorial, le Président américain souhaite rééquilibrer les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires quitte à prendre le risque de déclencher une guerre commerciale à l'issue incertaine.

Il est évident qu'une escalade importante du conflit commercial ne serait pas propice au commerce mondial et pourrait saper la confiance du monde des affaires et des consommateurs. Nous espérons que le bon sens finira par reprendre le dessus car personne ne sortira gagnant d'une guerre commerciale totale.

Le deuxième trimestre de l'année a également été marqué par les élections en Italie et la formation difficile du gouvernement. Des craintes concernant un gouvernement désireux de sortir de l'Union européenne ont fait trembler les marchés pendant un moment.

Le conflit commercial ainsi que les incertitudes politiques en Europe ont bien évidemment eu des incidences

négligentes sur les marchés boursiers européens: l'indice européen EuroStoxx50 termine le premier semestre de l'année sur une baisse de 3,1%.

Au niveau des taux d'intérêt, la Banque Centrale Européenne (BCE) a laissé ses taux inchangés mi-juin mais a annoncé la fin de son programme de soutien dès le début de l'année prochaine. La BCE va en effet arrêter de racheter de la dette début 2019. Elle a par ailleurs abaissé sa prévision de croissance pour 2018 à 2,1%. Elle devrait donc maintenir les taux bas durant encore un moment. Les marchés attendent désormais le premier relèvement de taux européens en septembre 2019.

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale (FED) a relevé le 13 juin son taux de base pour la deuxième fois de l'année et devrait le remonter encore deux fois en 2018, amenant à quatre le nombre de hausses cette année. Trois nouveaux tours de vis sont attendus en 2019 et un dernier en 2020. La normalisation de la politique monétaire est donc en marche. Les membres de la FED ont assuré que la croissance US n'était plus modérée et qu'elle était aujourd'hui solide.

Du côté des devises, le billet vert a enfin repris des couleurs: le dollar US est désormais en territoire positif depuis le début de l'année (+2,8%).

Nous assistons à une situation paradoxale: d'un côté, les bases économiques mondiales sont plutôt rassurantes et d'un autre côté, les risques potentiels liés à l'emballement d'une guerre commerciale générant, pour le moment, un sentiment de crainte parmi les investisseurs. La dégradation irréversible de ce conflit commercial devrait être évitée, estimons-nous.

Le contexte devrait malgré tout rester globalement favorable durant les prochains trimestres, même si les tendances sont légèrement en train de se dégrader. Les tensions politiques vont plus que probablement continuer à créer de la volatilité sur les marchés financiers et essayer de prédire les caprices de Trump s'avère impossible. Des portefeuilles bien équilibrés et diversifiés continuent à être privilégiés afin de faire face à la volatilité des marchés.

Asset allocation préconisé pour un investisseur MEDIUM (maximum 50% actions) en EUR

Allocation d'actifs		Exposition devises	
Total actions individuelles et fonds actions (immobilier inclus)	40%	EUR	85%
actions européennes	24%	USD	10%
actions américaines	11%	Autres	5%
actions émergentes + Japon	5%		
Obligations et fonds obligataires	25%		
Fonds alternatifs	19%		
Divers (Or et autres matières premières)	4%		
Liquidités	12%		
	100%		100%

Lignes directrices de notre politique-maison. Pour de multiples raisons, des différences, parfois substantielles, peuvent exister entre plusieurs portefeuilles.
Clôture de rédaction : 02/07/2018.

Charles Bok
Associé-Directeur

Fabien Plancq
Senior Wealth Manager

Indices

EQUITIES	2018 YTD
EURO STOXX 50	-3,09%
STOXX Europe 600	-2,38%
CAC 40 (Paris)	0,21%
BEL 20 (Brussels)	-6,49%
S&P 500 (New York)	1,67%
NASDAQ (New York)	8,79%
NIKKEI 225 (Tokyo)	-2,02%

BONDS	YTD
Bloomberg Barclays EuroAgg Total Return Index	0,25%
Bloomberg Barclays US Aggregate Total Return Index	-1,62%
Bloomberg Barclays EM USD Aggregate Total Return Index	-3,84%

COMMODITIES (in USD)	Gold	Silver	Oil (WTI)	Bloomberg Agriculture
As at 29/03/18	1.252,60	16,12	74,15	44,37
As at 29/12/17	1.302,80	16,94	60,42	47,51
%	-3,85%	-4,84%	22,72%	-6,60%

CURRENCIES	USD	GBP	CHF	JPY
As at 30/03/18	1,1684	0,8847	1,1570	130,9700
As at 29/12/17	1,2005	0,8881	1,1703	135,2800
%	2,75%	0,38%	1,15%	3,29%

Nouveau règlement « GDPR » (General Data Protection Regulation)

Cher lecteur, cher client,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un nouveau règlement européen, relatif à la protection, au traitement et à la circulation des données à caractère personnel, est entré en vigueur ce 25 mai 2018.

Les principaux objectifs de ce règlement sont d'accroître la protection des données personnelles, harmoniser le cadre légal au niveau européen, responsabiliser les différents acteurs du traitement de ces données et donner un ensemble de droits aux individus sur leurs données personnelles. Les principaux droits que vous pourriez exercer sur vos données sont :

- le droit d'accès à vos données,
- le droit de rectification de vos données,
- le droit de retrait de consentement à l'utilisation de vos données,
- le droit d'effacement (ou droit à l'oubli, une fois le délai légal atteint).

Nicolas WATRIN
Senior Administrative Manager

La protection de vos données personnelles et la discrétion ont toujours fait l'objet d'une attention particulière au sein de CREATERRA.

Suite à notre mise en conformité avec ce règlement, vous trouverez les différents formulaires liés à vos droits sur notre site Internet sécurisé, sous l'onglet « RGPD » (Règlement Général sur la Protection des Données). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les mentions légales qui se trouvent sur notre site ou contacter notre Compliance & Risk Officer.

Nous sommes aussi tenus de vous informer que si vous ne désirez plus recevoir notre newsletter, vous avez la possibilité de retirer votre consentement à sa réception, que cela soit par email ou par courrier, via le formulaire ad hoc que vous trouverez dans l'onglet « RGPD ».

Sans réaction de votre part, vous continuerez à recevoir notre Panta Rhei, dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos fidèles lecteurs et vous remercions pour l'intérêt que vous nous témoignez.

Dirk ABELOOS
Compliance & Risk Officer

CREATERRA SA

est une société de gestion indépendante agréée et contrôlée par les autorités luxembourgeoises et belges (Commission de Surveillance du Secteur Financier – Banque Nationale de Belgique). N'hésitez pas à consulter notre site www.createrra.com ou à prendre contact avec nos collaborateurs pour une information détaillée (gestion de portefeuille, choix d'une banque dépositaire, planification et structuration de patrimoine). Si vous avez une demande concernant le traitement de vos données personnelles, vous trouverez les formulaires disponibles sur notre site sécurisé 'www.createrra.com', onglet 'RGPD'.

Belgique

66 rue du Tabellion, 1050 Bruxelles

Tel +32 (0)2 346 26 76 - Fax +32 (0)2 346 10 45

Luxembourg

6 rue d'Arlon, 8399 Windhof

Tél +352/45 16 36 1 - Fax +352/45 16 38

www.createrra.com

